

# La commune du bon-vivre

**BARSAC**

« **B**arsac est la commune du bon vivre, se plaît à dire son maire, Dominique Cavaillo. La seule et unique raison pour laquelle nous travaillons sur cette commune, c'est l'intérêt général. » Ces deux dernières années, 160 familles se sont installées à Barsac, en majorité des cadres et cadres supérieurs qui ont choisi cette communes pour y faire grandir leurs enfants, à proximité de Bordeaux.

Entamée avec Philippe Meynard, la politique sociale se poursuit ; par exemple, une aide de 25 euros est remise pour l'inscription d'un enfant de 6 ans à 11 ans dans l'une des associations culturelles ou sportives de la commune, ce qui leur permet à elles aussi d'exister. La commune a compté jusqu'à quatre médecins mais il y a pénurie aujourd'hui ; la municipalité devrait réaliser un cabinet médical dans une maison qu'elle possède dans le bourg et accueillir deux médecins supplémentaires. La présence

d'une pharmacie contribue également au dynamisme, à côté du kiné et des infirmiers. Un ostéopathe et un psychiatre envisagent enfin de venir s'installer.

La mairie s'est engagée dans le cap zéro phyto : « Être plus vert que les Verts. Mes pensées sont celles d'un homme qui veut garder la Nature. »

En 1986, le maire, Georges Langlade, a déclaré : « Si on ne ferme pas l'église, elle est morte. » Les voûtes menaçaient alors de s'effondrer. Depuis, tous les maires successifs se sont employés à la restaurer, extérieur comme intérieur. Dominique Cavaillo a décidé cette année de restaurer l'orgue, confié au facteur d'orgues de Preignac. La restauration sera achevée en 2018. « On n'est pas tout seul pour faire les choses, il faut se souvenir de ceux qui ont agi avant nous », a-t-il commenté. Dès que les Architectes des Bâtiments de France donneront leur accord (normalement au premier trimestre), les travaux du parking du stade commenceront.

Mais le projet-phare de la mandature est l'aménagement



**Un maire qui veut que les gens vivent de façon plaisante à Barsac.**

Alain MIOT

du bourg, de la place de l'église à celle de la mairie : « Nous voulons supprimer les trottoirs, rendre l'espace plus accessible et plus agréable! » L'objectif est de recréer une cohérence pour rendre la Commune plus attractive : « Quand on ne fait

pas de différence entre les personnes valides, non valides, à mobilité réduite, énumère le maire, quel que soit le handicap, il n'y a plus de handicap. »

Alain MIOT